

La feuille de Bernin

N° 11 JUIN 2016



LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERNIN • PLUS D'INFOS SUR WWW.BERNIN.FR



Forum des associations



Accueil des nouveaux arrivants



Inauguration du mur d'escalade



Fête de la châtaigne et du vin blanc



Inauguration de la société APPLIED



Élections régionales



Inauguration des tennis couverts



Vœux du maire aux agents



Cérémonie des vœux



GRESI 21



Réunion publique PLU



Fête des voisins

> N° SPÉCIAL : 2^e année de mandat

> CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil municipal de juillet 2015

Approbation du projet d'arrêt de PLU

Les élus ont approuvé le bilan de la concertation et voté l'arrêt du projet de plan local d'urbanisme.

Ce projet a été soumis fin juillet pour avis, notamment, aux personnes publiques associées à l'élaboration du plan local d'urbanisme ainsi qu'aux communes limitrophes.

Conseil municipal de novembre 2015

Marché de fabrication des repas de la crèche et du portage des repas aux personnes âgées

Le marché de fabrication sur place des repas et goûters de la crèche arrive à échéance début 2016. Afin de permettre des économies d'échelle et la mutualisation des procédures de passation de marché le conseil municipal a approuvé le regroupement de la Ville de Bernin et du CCAS afin d'inclure le portage des repas des personnes âgées dans la prochaine consultation.

Conseil municipal de décembre 2015

Convention de financement d'équipement avec le club de tennis de Bernin

Une convention de financement entre le club de tennis de Bernin et la commune concernant deux courts de tennis couverts a été approuvée. Cette convention de subvention d'équipement précise les conditions de versement par l'association au profit de la commune. La somme totale de 60 000€ sera étalée entre 2016 et 2025.

Police mutualisée dans le Grésivaudan

Bernin intègre le dispositif de police mutualisée avec les communes de Biviers, Montbonnot-St-Martin, St-Ismier et St-Nazaire-les-Eymes.

Les agents sont mis à disposition dans chacune des communes à temps égale.

Conseil municipal de janvier 2016

Dépôt du permis de construire de la salle des fêtes
Le conseil municipal a approuvé le dépôt du permis de construire afin de réaliser les travaux de réaménagement de la salle des fêtes

Conseil municipal de mars 2016

Aide au forage du Burkina Faso

Les élus ont décidé d'affecter 1% des recettes du budget de l'eau pour un forage au Burkina Faso soit 2 515 € ainsi qu'une subvention de 5 457€ afin de rendre possible le forage.

Tarif eau pour les industriels

Le conseil municipal a baissé de 5% le tarif de l'eau pour les industriels en revenant au tarif en vigueur en 2010.

Prochains conseils municipaux :
Mercredi 6 juillet à 20h15
Mercredi 7 septembre à 20h15

Permanences élus :
Sur rendez-vous auprès de Aurélie Delort
au 04 76 92 07 47



P 4 à 9
RENCONTRES ET VIVRE ENSEMBLE
P 10 à 15
FOCUS SUR LES COMMISSIONS
P 16 à 23
AMÉNAGEMENT DE LA COMMUNE
P 24
BERNIN UTILE

CARNET



NAISSANCE

2015

Mai

Alexy DELAHAYE • Léo MAERTEN •

Evan GRUMIAUX

Juin

Juliette DROGO

Juillet

Clémentine ANINAT • Milan RATTANAKOSONH

Août

Nathan METRAL

Septembre

Soumeya AYARI • Roméo CHAIX

Octobre

Elisa MURARI CALDERON • Joshua SILVESTRI

Novembre

Mylena ARNOL • Mya NOVET

Décembre

Emma PELLISSIER-ROIDOR

2016

Mars

Milann DI MARINO

Avril

Aaron BERTHOLIER • Kimi NEYRET VIDALENC

Mai

Lilian AUFFRET • Alicia MONTEIRO

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERNIN

N° 11 **JUIN** 2016

Mairie de Bernin
RD 1090
38190 BERNIN
Tél. 04 76 93 07 40
mairie@bernin.fr

Directeur de la Publication :
Cécile Rocca
Rédacteur en chef :
Claire Stromboni
Comité de rédaction :
Cécile Rocca, Claire Stromboni
Christophe Duret, Anne-Françoise Besson
Lewis Davies, Sophie Couderc
Tiphaine Pierrat
Photos :
Mairie de Bernin, Fotolia
J-M Sarraçani, V. Gaillard
Rédaction :
Mairie de Bernin
Conception :
Tiphaine Pierrat
Création graphique :
happydesign
Impression :
Imprimerie du Pont de Claix

Imprimé sur papier certifié PEFC
avec des encres à base d'huile végétale
Tirage : 1 600 exemplaires
Dépôt légal : à parution



Chère Berninoise, cher Berninois,

L'équipe est en place depuis un peu plus de 2 ans, les projets se concrétisent dans une ambiance de travail et de rigueur que je loue chez mes collègues élus et au sein du personnel de la mairie. La direction générale est bien assurée, avec vrais enjeux partagés par tous.

Chacun a trouvé sa place, les binômes élu/personnel fonctionnent, j'espère que les Berninois voient clairement les découpages d'activité, car, en effet nous travaillons par secteur, par thème et par commission pour avancer collectivement et concomitamment. Cependant, certains domaines n'ont aucun support en mairie, comme par exemple, la culture, ce qui pose à certains moments des problèmes logistiques et de coordination. Faut-il dans notre petite commune créer un tel service ? Probablement non, pour autant faut-il laisser ce domaine de côté, certainement non. Alors restons à notre place et faisons, malgré nos limites, avec enthousiasme.

Nous allons présenter dans ce numéro spécial les réalisations 2015-2016 en essayant de partager l'esprit qui nous anime. Notre souhait est d'investir dans des équipements et des espaces de vie, parce que c'est le fondement de notre action, avec le souci d'équilibrer les domaines pour que tous les Berninois se retrouvent dans notre politique.

Nous détaillons ici le travail des commissions, car les idées sont alimentées dans ces instances qui concernent tous les élus, de toutes les listes qui concouraient au second tour de 2014. Chaque élu s'exprime ici et peut amener sa pierre à l'édifice.

Je vous souhaite bonne lecture et vous rappelle que vos commentaires sont à adresser à mairie@bernin.fr.

Bien cordialement,

Cécile Rocca

> Rencontres et partage d'opinions



➤ **Accueil de 20 nouveaux arrivants** le 5 septembre 2015 au Cube. Des familles avec des enfants, comme des retraités ont apprécié l'accueil.



➤ **Cérémonie des vœux** le 7 janvier 2016 en présence d'environ 150 Berninois et d'élus locaux.

> Partenariat avec les associations et festivités



➤ Rendez-vous incontournable de la vie associative à Bernin : **le forum des associations** le 5 septembre 2015 au Cube, en constante progression avec **71 associations**.



➤ **Fête de la châtaigne et du vin blanc** le 18 octobre 2015, **une première sur le site du Clos Michel** et un franc succès qui nous conduira à renouveler cette configuration dans les années à venir.



➤ 2 réunions avec les riverains pour le **réaménagement du chemin de la Rouse** les 16 janvier et 6 février 2016, permettant d'échanger sur les contraintes du projet.



40-30



SALEWA



Fluid'Inox



Soitec

➤ **Visite des entreprises**, 40-30, SALEWA, Fluid'Inox et Soitec par madame le maire et sa première adjointe, Anne-Françoise Besson. Les directeurs d'entreprises ont apprécié notre venue et ces visites ont permis aux élues de mieux connaître l'activité économique. Nous avons le souhait de poursuivre cette démarche.



➤ **Fête des lampions** le 28 novembre 2015 : traversée des chemins des Michelières et des Vergers, le nouveau parcours semble avoir été très apprécié.



➤ **Fête des voisins** le 27 mai 2016 au Clos Michel

➤ **Fête de la musique** le 21 juin 2016 à partir de 20h au Clos Michel. Scène ouverte aux musiciens amateurs en solo ou en groupe. Buvette et petite restauration sur place.

➤ **Les samedis sans rendez-vous** n'ont pas trouvé leur public malgré des thèmes variés. L'équipe d'élus reste pour autant volontaire pour partager les dossiers avec la population.

> CCAS



Le Centre Communal d'Action Sociale met en œuvre la **politique sociale** de la commune. Politique que nous souhaitons **ouverte et novatrice**. Le CCAS est composé de 5 élus et de 4 membres nommés (associations caritatives, solidaires) très impliqués dans les projets.

Les seniors tiennent une place privilégiée dans les actions que nous mettons en place, mais pas seulement. Nous sommes aussi attentifs aux actions jeunesse, en aidant par exemple à faciliter l'accès aux activités extra scolaires par le biais d'aides financières. Nous accompagnons aussi de jeunes Berninois dans leur **investissement solidaire**.

Nous souhaitons le plus possible **rester à l'écoute** des besoins et des évolutions que connaît notre village.

- Repas des seniors avec un spectacle du CID (Centre Intercommunal de Danse) et de l'association Cirq'Hop le 6 décembre 2015 au Cube – 160 participants. Coût : 14 088 €
- Cadeaux portés au domicile des plus de 80 ans n'allant pas au repas de fin d'année. Coût : 2 300 €
- Fête des lampions avec la participation active du Club Berninois
- **Organisation d'un atelier mémoire** : 10 séances pour 9 participants. Prochaine session dès la rentrée de septembre. Coût : gratuit
- **Mise en place d'un atelier informatique** depuis septembre 2015 : 24 séances de 2h. Plus d'une trentaine de seniors concernés et qui ont beaucoup apprécié ces séances. Atelier qui devrait donc se poursuivre à la rentrée. Coût : 250 €
- 3 projets jeunes subventionnés pour un montant total de 1 700 €
- **Financement d'un voyage humanitaire** de 2 jeunes Berninois au Maroc afin de venir en aide aux jeunes entrepreneurs sociaux. Coût : 700 €
- **Financement d'un projet de solidarité** au Laos de 4 jeunes filles dont une Berninoise, membre des scouts et guides de France. Coût : 300 €
- **Financement d'un stage humanitaire** en Afrique du Sud pour une jeune Berninoise, dans le cadre de ses études. Coût : 700 €
- **Participation au financement des classes vertes** pour les familles ayant un quotient familial < 1 500. Coût : 1 165 €
- **Financement d'une activité sportive ou culturelle** pour les enfants Berninois âgés de moins de 18 ans dont le quotient familial (QF) du foyer est inférieur à 1500. 38 enfants concernés pour un budget de 3 500 €
- **Réflexion engagée sur la création d'une résidence non médicalisée pour personnes âgées** dans le cadre du projet Cœur de village. Étude Anrespa : 5 000 €

> Enfance

- Fin de l'été 2015, dans le parc de la maison Michel, l'**installation de deux jeux à bascule** a permis aux plus petits de profiter pleinement de cet endroit lors des beaux jours, en vue de futurs réaménagements.



- **Le Relais d'Assistants Maternelles** (inter communal) garde des locaux dédiés uniquement à ses activités.

C'est avec plaisir que les assistantes maternelles s'y rendent les lundi et jeudi matins avec les enfants, pour des temps collectifs : ferme, éveil musical, divers intervenants en 2016.

Le nombre de participantes est en constante augmentation, les locaux sont de plus en plus utilisés en soirée pour des réunions d'informations, d'échanges ou de partage en lien avec le métier d'assistante maternelle.

> Ressources humaines

- Poursuite de l'action en faveur de la **formation et l'insertion professionnelle des jeunes**, avec 15 stagiaires accueillis (juin 2015 à juin 2016).
- 380 heures de **formation continue** suivies par les agents communaux (juin 2015 à juin 2016).
- Poursuite d'une politique active de titularisation d'agents contractuels : 4 agents « mis au stage » depuis juin 2015 (la mise au stage est la première étape avant une **possible titularisation**).
- **Mutualisation de l'action de la police municipale** berninoise : depuis le 1^{er} février 2016, les deux agents de police municipale participent à des actions ciblées mutualisées, en faveur de la sécurité routière, avec leurs collègues des communes de Biviers, St-Ismier, Montbonnot et St-Nazaire-les-Eymes.
- **Dialogue social** : suite aux élections professionnelles de décembre 2014, le **comité technique**, réunissant représentants des élus et des agents, s'est réuni à 4 reprises depuis sa création.
- L'année 2016 a débuté par un repas convivial au restaurant « la Veyrie », le 21 janvier, où élus et agents se sont retrouvés autour d'un discours fédérateur de madame le Maire, porteur d'espoir de paix et de solidarité.



> Culture / bibliothèque



► Le jour de la fête des lampions le 16 décembre 2015, **Hélène Phung** a enchanté le jeune public avec un **spectacle** captivant de contes tout en pliant des **origamis**. Coût : 340 €

► L'exposition Bilal « la BD dans tous ses états » a été prêtée par le Service de la lecture publique durant tout le mois de mars 2016 à la bibliothèque.



► Ateliers de **dessin manga** pour les enfants et les adultes organisés par la bibliothèque et animés par **Duc Santy Hoang** diplômé en art graphique, le 19 mars 2016. Coût : 420 €

> Les animations proposées par la bibliothèque

► Dans le cadre de la semaine du goût, petits et grands ont pu savourer « Les aventures de la famille poireau », un spectacle proposé par la compagnie « il était une fois » le 17 octobre 2015. Coût : 456 €

► 2 classes de Bernin ont eu la chance de rencontrer **Hubert Ben Kemoun**, auteur de nombreux livres pour enfants, lors de la manifestation **Giboulivres**, le 7 avril 2016. Coût : 300 €

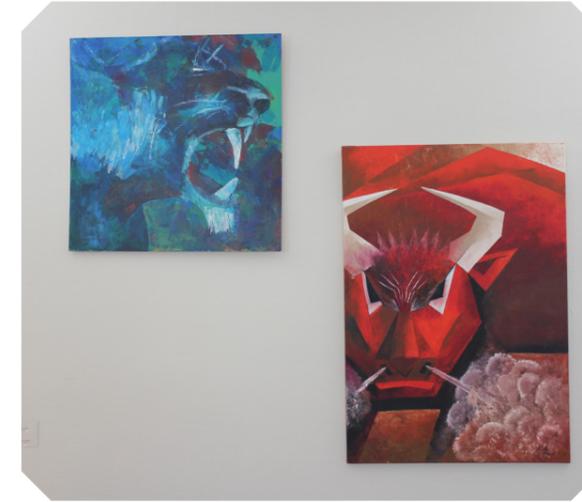


► Dans le cadre des Arts du récit, **Néfissa Benouniche**, nous a fait voyager à travers des contes traditionnels tirés de diverses cultures, le 12 mai 2016. Coût : 600 €

> Culture / expositions

En début d'année, dans la salle du conseil en mairie, une exposition temporaire a été réalisée par **des enfants du CP au CM2**. Ces réalisations ont été effectuées durant les ateliers de l'association « Jamais trop d'art ».

► Puis une exposition temporaire sur le thème des « *Animaux totems & natures silencieuses* » par **Coline Le Brun**, était visible du 29 mars au 13 juin 2016.



► 25 panneaux relatant les diverses interventions au titre du Gouvernement français, de l'Otan ou de l'ONU ont été exposés par l'Union Nationale des Combattants du Dauphiné sur le thème : « **La France et son Armée engagée dans les OPEX depuis 1965** » (*Opérations extérieures*) le 19 mai 2016.

> La Veyrie

► Le restaurant La Veyrie s'est vu remettre la célèbre **distinction** du guide **Gault et Millau** le 24 février 2016



► Suite au succès de l'exposition de sculptures de Jean Rosset l'an passé avec plus de 1 000 visiteurs et devant la satisfaction du public de voir le château à nouveau accessible, la mairie a souhaité renouveler l'expérience cette année avec l'**exposition « Danse à la Veyrie »** du **28 mai au 2 octobre 2016**, les samedis, dimanches et jours fériés de 13h30 à 18h et sur demande à veyrie@bernin.fr.



Monsieur Delahaye (photographe) et Géraldine Moutet, adjointe à la culture lors du vernissage de l'exposition



Le travail se construit en commission, celle-ci réunit les élus et les agents de la collectivité du secteur concerné.

Le fonctionnement d'une collectivité est basé sur la politique des élus, assise sur des données fournies par les services de la ladite collectivité. Il n'est pas envisageable de mener des dossiers sur un mode individuel parce que, tout simplement, il est important de refléter **l'avis du plus grand nombre** et de raisonner à plusieurs.

Enfin les **recherches et le travail sur le terrain** obligent souvent à travailler ensemble pour être plus efficace et ne pas s'égarer. L'écueil est de se réunir pour ne pas avancer, le pilote doit donc avoir une idée claire de ses objectifs ; il réunit l'équipe à une fréquence adaptée aux sujets traités, selon les nécessités du calendrier, pour **débattre et dégager une proposition qui sera faite au conseil**, une fois **chiffrée et évaluée** par les services. Éviter les inutiles dilutions, éviter les possibles frustrations, le travail est difficile et il faut un certain temps pour trouver l'équilibre. Notre satisfaction est de constater que les esprits partisans s'effacent ici pour laisser place à l'intérêt général.

S'ajoutent à ces enjeux, l'implication de Berninois qui ajoutent leur pierre à l'édifice dans certaines commissions, elles sont alors extra-municipales, les avis sont élargis et en cela, l'intérêt est flagrant, ce sont **des idées** qui sont attendues par les élus qui restent pilotes : la commission développement durable et le CCAS (commission solidarités) sont deux exemples de réussite.

> Les contributions

• Commission « finances »

La commission finances s'appuie sur l'agent du service Finances-Comptabilité, se réunit 2 fois par an avec comme objectifs principaux la préparation du budget et le contrôle de l'exécution budgétaire.

S'agissant de la préparation du budget, ce travail commence par l'analyse des données fournies par l'État (bases fiscales, montants des dotations, évolution des rémunérations des agents territoriaux, ...), les contributions de la commune au fonctionnement des services publics, les documents budgétaires des années précédentes et les éléments relatifs aux engagements antérieurs. Toutes ces informations, internes ou externes, permettent de réaliser une première estimation des recettes et dépenses.

Concernant le contrôle budgétaire, il s'agit ici de vérifier que l'évolution des recettes et dépenses au cours de l'année est conforme aux prévisions votées en mars. Les risques de dépassement de certains postes de dépenses peuvent être mis en évidence. La commission décide alors de réallouer certaines enveloppes. Son rôle consiste ici à proposer au conseil municipal des modifications appelées « décisions modificatives ».



• Commission « travaux »

La commission travaux a une fonction d'études et d'instructions dans les domaines liés notamment à l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux, l'aménagement et l'entretien des espaces verts (*avec le souci du respect environnemental*), l'entretien des routes et de la voirie, l'entretien des réseaux...

Constituée de 10 membres, 8 élus et les 2 responsables des services techniques de la mairie, elle affiche un taux de participation de 90%. C'est donc une commission très active. Depuis le début du mandat, notre calendrier d'une commission trimestrielle est tenue.

Ses missions consistent d'une part à partager des informations (transparence) avec un statut complet technique, financier et délai des chantiers identifiés en début d'année et inscrits au budget d'investissement, et d'autre part à prendre des décisions (techniques, priorités) sur les travaux en cours mais également sur de nouveaux besoins à prendre en compte dans l'année si le budget le permet, ou à étudier pour les années futures. Ainsi, furent discutés les travaux du chemin de Craponoz, les travaux d'accessibilité, la rénovation de la salle des fêtes, les travaux chemin de la Rousse, la réfection-isolation des façades de la mairie, l'aménagement d'un espace d'accueil au Cube...

Commissions	Pilote	Technicien	Membres						
Finances	Claude Talon	Nathalie Bonnamé	Christophe Duret	Céline Peysson	Alain Salomon	Gilbert Giannini	René Régis		
Travaux (ouvrages et voiries)	Claude Talon	B. Viola G. Montoya	Géraldine Moutet	Hervé Lambert	Christophe Duret	Lewis Davies	Claude Vermeulen	Gilbert Giannini	René Régis
Vie associative	A-Françoise Besson	Sylvie Pernet	Sophie Couderc	Géraldine Moutet	Lewis Davies	J-Claude Bobillon	Pascale Pellegrini		
Urbanisme	Gabriel Sabatier	Bernard Viola	Christophe Duret	Géraldine Moutet	René Régis	Franck Lazzarotto	Alain Salomon	Gilbert Giannini	Yves Guyot
Solidarités	Sophie Couderc	Fabrice Colliard	A-Françoise Besson	Jacqueline Cogne	René Régis	Véronique Barbazza	Francine Bombled		
Intercommunalité	Christophe Duret	Aurélia Delort	Sophie Couderc	Hervé Lambert	Lewis Davies	J-Claude Bobillon	Francine Bombled		
Culture	Géraldine Moutet	Nathalie Faure	A-Françoise Besson	Pascale Pellegrini	Franck Lazzarotto	J-Claude Bobillon	Francine Bombled	Noémie Brunier	
Développement durable	Noémie Brunier	Gilles Montoya	Sophie Couderc	Hervé Lambert	Yves Guyot	J-Claude Bobillon	Céline Peysson		
Déplacements	René Régis	Bernard Viola	Céline Peysson	Franck Lazzarotto	Gilbert Giannini	Alain Salomon	Claude Vermeulen	Hervé Lambert	Yves Guyot

> Les contributions



• Commission « vie associative »

La commission vie associative se réunit essentiellement pour étudier les **dossiers de demandes de subventions**, déposés par les différentes associations qui animent notre commune avec les activités qu'elles proposent.

Des critères objectifs ont été déterminés, lors de la première commission, pour analyser ces demandes afin d'ajuster au mieux les besoins de chacun, tout en restant dans l'enveloppe budgétaire allouée, l'idée maîtresse étant d'être le plus juste possible.

Les critères d'attribution sont les suivants : associations dont le siège est à Bernin, le nombre de Berninois adhérents à l'association, la participation à l'animation du village, les charges inhérentes à son activité, les subventions indirectes dont bénéficient l'association (prêt de salles), sa situation financière et ses projets.

L'enveloppe budgétaire globale dédiée aux subventions associatives a été augmentée l'année dernière, et nous l'avons maintenue cette année car l'équipe municipale a à cœur de ne pas toucher, autant que possible, à ce budget. Cette enveloppe permet aux associations de continuer à tisser du lien social et de proposer toujours autant d'activités variées et pérennes dans un climat serein.



• Commission « urbanisme »

Cette commission se réunit **dès qu'une question particulière se pose**, qu'une décision est à prendre lors de l'instruction d'un permis de construire ou lorsqu'un particulier demande une pré-instruction en cas de doute.

Le document « plan d'occupation des sols » est la base de travail essentielle de ses membres, puisque **chaque décision est argumentée** afin que le service urbanisme puisse répondre aux administrés.

La commission propose parfois des solutions afin que la demande puisse être satisfaite en cohérence avec les règles d'urbanisme de la commune.

> Les contributions



• Commission « intercommunalité »

Parfois les commissions créées n'ont pas vocation à se réunir, pourquoi ?

Lors du conseil municipal de décembre 2015, un membre de l'opposition a soulevé l'absence de fonctionnement de cette commission. Celle-ci avait été créée au début du mandat mais comme le fait remarquer C. DURET, ce soir-là, l'adjoint pilote de cette commission, est-il vraiment nécessaire de

programmer des réunions supplémentaires ? Alors que **l'information est donnée lors des conseils**. C'est pourquoi il n'a pas jugé utile de réunir cette commission.

De plus, le rôle des commissions se limite à apporter un éclairage au conseil municipal et, dans ce cadre, la commission intercommunalité n'a pas de fondement, comme l'ont les autres commissions. Le fonctionnement intercommunal fait que ce sont les élus représentant Bernin dans les commissions intercommunales qui informent le conseil et ce dernier prend les délibérations afférentes, lorsque c'est nécessaire, par exemple pour le ramassage des ordures, la compétence eau etc...

Pour les trois syndicats intercommunaux de l'eau et l'assainissement (SIZOV/SIED et SIERG) les trois listes sont représentées dans ces instances, l'information est donc garantie.

Intercommunalité : deux secteurs en évolution

Du fait de la **prise de compétence eaux et assainissement** en 2018 la CCG travaille sur un schéma directeur cohérent entre ces 46 communes, en fonction de ce qui existe déjà. Le calcul du prix final de l'eau et l'assainissement fait partie intégrante de ce travail et une commission travaille sur ce sujet afin de faire des propositions aux conseillers communautaires.

Sur le **ramassage des ordures ménagères**, les PAV (points d'apport volontaire), la CCG a fait un travail de réactualisation des points forts et des faiblesses (en intégrant notamment la totalité des coûts) d'un tel système à l'échelle de notre territoire ; le conseil communautaire a voté la mise en place d'un système qui selon les endroits resterait en porte à porte et à d'autres, passerait en PAV (notamment dans les zones touristiques et de montagne). La déclinaison précise des tournées et des consignes de tri sont attendues pour fin 2016.

> Les contributions



• Commission « culture »

La commission culture a fait suite à la **commission Veyrie**, qui était destinée à recruter le restaurateur et à poser les premiers jalons concernant l'ouverture du site de la Veyrie.

La commission culture est mandatée pour **élargir le champ de réflexion** au-delà du Château de la Veyrie et s'intéresser à toute forme d'art, peinture, musique, lecture etc... La structuration des réflexions est compliquée pour trois mairies n'avaient pas de service spécifique qui aurait les compétences afférentes, le budget était inexistant jusqu'alors et les attentes sont très disparates. Cependant, même si le sujet est difficile il convient de poursuivre. Cette année, se sont déroulées des expositions de peinture, dans la salle du conseil, initiées en 2014, qui rencontrent leur public.

Le travail a également porté sur la **rénovation de la bibliothèque** au sein d'une sous-commission spécifique dont les propositions ne sont pas mûres. Par ailleurs, émergence d'un cahier des charges pour définir au mieux une destination au château de la Veyrie. L'étude est financée par le Grésivaudan et nous aurons des nouvelles en fin d'année 2016.



• Commission « développement durable »

En 2015, la municipalité a mis en place une commission extra-municipale sur le thème du développement durable. Elle est composée de 6 élus représentant les trois tendances du conseil municipal et de 8 habitants sensibles à cette thématique et/ou représentant d'associations, dont un représentant des agriculteurs.

Soutenue ponctuellement par des experts (en interne via les services communaux ou par des partenaires extérieurs) cette commission constitue un lieu de réflexion visant à **transposer les grands enjeux globaux de la société** autour du développement durable, dans le quotidien des Berninois.

Par exemple, un des thèmes travaillés a été celui de la biodiversité et cela s'est traduit notamment dans la composition de nos espaces verts. Une journée de sensibilisation et d'échanges a été également organisée. Le travail se poursuit en 2016 et à ce titre la municipalité remercie l'ensemble des membres de la commission.

> Les contributions



• Commission « déplacements »

C'est une vieille tradition à Bernin que de s'intéresser à l'état des voiries et des différents modes de déplacement. En feuilletant les archives on découvre qu'en 1925 déjà, il existait **une commission des chemins** qui était chargée de signaler au conseil toutes les améliorations possibles. Aujourd'hui on continue d'améliorer l'état des chemins mais pas seulement.

La commission déplacement, nommée il y a moins de deux ans, prend en compte les différents modes de déplacement des habitants : engins agricoles, automobiles, deux roues motorisées, vélos, personnes à mobilité réduite et piétons. En début de mandat, elle a dû concentrer ses efforts sur le volet déplacement du PLU.

Maintenant son activité est réorientée sur son autre mission : **le déplacement multimodal** respectant les caractéristiques géographiques et urbanistiques de notre village avec un maillage cheminement doux et automobile favorisant la sécurité de chacun. On ne devrait pas tarder à en voir les premières réalisations.



• Commission « solidarités »

La commission n'est ni plus ni moins qu'une émanation du CCAS qui traite des questions sociales (*voir article en page 6*). Les membres de la commission sont en lien avec les organismes publics et suivent les évolutions qui se profilent concernant les seniors (loi, politique du département). Plus localement nous participons aux **réflexions de la Communauté de Communes** et sommes adhérents de l'**association Alertes** qui mène de nombreuses actions en faveur du bien vivre âgé, tel qu'un **diagnostic logement** à mener en septembre 2016 pour les personnes de 70 à 80 ans. La volonté est de proposer gratuitement un diagnostic par un ergothérapeute qui permettrait la mise en évidence des risques liés au logement inadapté au vieillissement.

Ce qui nous porte actuellement est la faisabilité d'**une résidence pour personnes âgées à Bernin**.

Une étude de besoins a été faite par un organisme extérieur spécialisé (ANRESPA). Il en ressort qu'il manque des logements locatifs adaptés. Une personne âgée ne pouvant plus rester dans sa maison doit aujourd'hui quitter la commune pour se loger en toute sécurité. Un questionnaire a été envoyé à toutes les personnes de plus de 65 ans afin de recueillir leur opinion, leurs besoins en matière de logement.

La prochaine étape est la **réflexion opérationnelle** pour la résidence qui se trouvera dans le projet cœur de village. Pour cela un groupe de travail va être constitué.

> Communication

➤ 5 nouvelles banderoles seront mises sur la commune afin de promouvoir nos **événements et manifestations** à 2 entrées du village - coût : 900 €

➤ Signalétique sur les véhicules des services et de la police municipale - coût : 250 €

➤ Suite à la demande des Berninois, installation d'un **plan du village** place de la Bascule et mise en place à l'entrée du village côté St Nazaire, d'un panneau relais information service - coût : 7 704 €



Signalétiques extérieures au gymnase le Cube et au multi-accueil « La Ribambelle » - coût : 6 324 € ➤



➤ Dans un devoir de mémoire, Mme le Maire a souhaité que **tous les maires de Bernin** soient inscrits sur un des murs de l'accueil de la mairie - coût : 700 €

➤ Afin de garantir la bonne circulation des pompiers de Crolles dans nos rues, mise à jour et

impression d'un plan communal de 1.5 m x 1.5 m pour **affichage dans leur caserne** - coût : 260 €



> Les tennis couverts



➤ Inauguration le 9 janvier 2016 en présence de la Communauté de Communes du Grésivaudan et du Département

➤ **Proposition faite aux Berninois de le visiter**

➤ L'équipement a été financé en partenariat avec le Conseil Départemental, le Tennis Club de Bernin ainsi que la réserve parlementaire. Le conseil municipal a sollicité une aide de la région dont la réponse est toujours en attente.

➤ Le coût net pour Bernin n'est pas encore connu. Il sera communiqué plus tard.

➤ Les tennis couverts ont permis la **naissance d'une nouvelle activité** pour les enfants de l'école dans le cadre des activités péri-éducatives (TAP).



> Mur d'escalade



➤ Inauguration le 5 septembre 2015 lors du forum des associations

➤ Deux associations pour le mur d'escalade : le CAF Grésivaudan et le GMPR (Groupe Montagnard des Petites Roches)

➤ **Activité proposée au centre de loisirs** durant les vacances de printemps 2016

➤ Coût : 91 550 €
Subvention du Département : 18 000 €

> L'éclairage/l'énergie



► **Déploiement d'une politique d'éclairage raisonné** au service des piétons et cycles (cheminements doux la nuit)

► Des efforts et des progrès ont été effectués sur les bâtiments et éclairages publics à Bernin pour une plus grande sobriété énergétique (chemin des Noyers, voies piétonnes école et Urbain Basset, parking relais, détection sous le Cube)

► Mise en place d'un projet citoyen, les **centrales villageoises**, qui s'inscrit dans les enjeux du défi TEPOS (territoire à énergie positive). **La mairie est partie prenante** tout comme des Berninois qui ont signé les statuts de la société le samedi 30 avril. Participation financière de Bernin : 3 000 €

> Travaux

Modification de l'abri bus au niveau du panneau lumineux, la vitre transparente permet une meilleure visibilité des commerçants via la RD Coût : 6 605 €

► Mise en place d'une pergola pour assurer une liaison abritée entre 2 bâtiments **à l'école** - coût : 10 311 €



► **Réfection du chemin** le long de l'autoroute desservant le lac de Bois Gramont - coût : 3 600 €



► Pose d'un **columbarium** au cimetière communal - coût : 10 528 €

> Travaux sur les bâtiments communaux



Dans le but d'**engendrer des économies** en dépenses de fonctionnement :

► Pose de climatiseurs réversibles en salle du conseil en mairie - coût : 8 392 €

► Création de réseaux électriques et pose de convecteurs en mairie - coût : 16 364 €

► Régulation centralisée du système de chauffage et de climatisation en mairie - coût : 22 380 €

> Rationalisation de l'occupation des bâtiments communaux

► Aménagement du local de la **police municipale** pour les besoins du service : proximité du garage, confidentialité des rendez-vous. La police municipale a réintégré ses locaux au 151, chemin de la Proula (ancienne caserne des pompiers).

► Aménagement de la Cure pour les **archives communales** et d'un nouveau logement

Afin de **sécuriser les archives** mal stockées au sous-sol de la mairie, l'ancien local du Club Berninois est configuré en deux entités côté mairie, les archives et côté Belledonne un nouvel appartement social.

La création de ce **nouveau logement communal** a été cofinancé par Le Grésivaudan. Il est en location depuis février 2016 avec un loyer fixé selon les règles du logement social. Coût : 9 785 €

► Installation de 2 barrières levantes d'entrée et de sortie du parking mairie - coût : 8 280 €



> Embellissement du cadre de vie



➤ Aménagement paysager au rond-point Jean Michel Lamure à l'entrée du village côté Crolles/autoroute. Pose de poteaux permettant de fixer nos banderoles informatives sur les festivités. Coût : 1 956 €



➤ Aménagement des espaces verts aux abords des tennis couverts

➤ Aménagement paysager autour des bancs allée de la Dauphine

➤ Enfouissements des réseaux filaires chemin de Craponoz

➤ Aménagements de voirie chemin de la Rousse suite à des travaux de dissimulation des lignes EDF et Telecom (en cours)

> Développement durable

➤ Prévenir ou limiter les incendies de forêt par la sylviculture préventive

Yves Guyot, conseiller municipal, s'est rapproché de l'ONF pour un programme qui consiste à obtenir une structure des peuplements et une composition d'essences permettant de limiter et de contrarier la puissance et la progression du feu.

Coût : 41 000 € dont 80% de subvention européenne



➤ Plateforme phytosanitaire - coût : 7 939 €

Pour protéger le milieu naturel des pollutions phytosanitaires, les agriculteurs doivent respecter la réglementation en vigueur, pour ce faire la mairie a remis en état la plateforme phytosanitaire.

> Développement durable

Matinée de la biodiversité sur la place du village le 6 juin 2015 ➤

Le but étant de favoriser la gestion raisonnée des espaces publics par des actions quotidiennes en faveur de l'environnement.



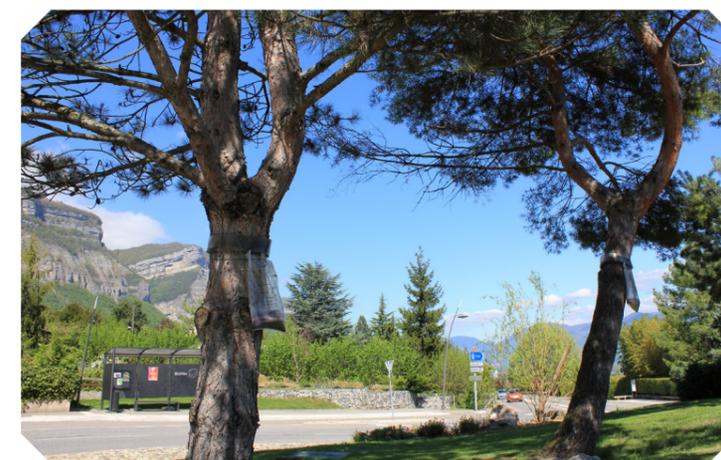
➤ « Le jour de la nuit », opération nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse à laquelle Bernin s'est inscrit le 9 octobre 2015

➤ Renouvellement de la campagne de lutte contre les chenilles processionnaires, avec la distribution de 70 pièges (contre 30 en 2015)



➤ Après-midi de sensibilisation et de partage sur le thème : « Comment maîtriser ses déchets verts » au Clos Michel le 23 avril 2016

Démonstrations et conseils sur les techniques de jardinage afin de limiter, la production de déchets verts.



➤ Aménagement d'une zone de compostage, chemin des Fontaines, dans une logique durable de nos modes de vie.



PROJET CŒUR DE VILLAGE

Bernin a connu le départ de deux commerces phares, le tabac-journaux et le primeur. La vitalité des commerces était menacée amenant les Berninois à se déplacer sur les communes voisines pour leurs achats dits de proximité.

C'est dans ce contexte que l'équipe municipale a souhaité lancer une opération permettant de redynamiser l'activité commerciale, tout en conciliant un stationnement adapté à proximité.

Par ailleurs, le logement collectif et locatif étant rare dans la commune qui n'en compte que 15%, la réflexion a intégré la construction de logements collectifs et de locaux destinés aux professions médicales et paramédicales ainsi qu'une résidence de personnes âgées proche des commerces et des services.

Le site envisagé se prête à cette ambition car il appartient majoritairement à la mairie et au Grésivaudan. Un groupe projet s'est formé autour de ce sujet et plusieurs rencontres ont eu lieu avec différents acteurs et architectes. Des études ont été menées par la CCI sur la partie « économie locale » et l'ANRESPA sur la partie « résidence personnes âgées ». Tout cela a permis de nourrir et d'affiner les objectifs de ce projet.

De l'étude préalable à l'opérationnel

En juillet 2015 c'est avec *Groupe38* que la commune a décidé de collaborer. Leurs missions initiales ont consisté à faire tester à plusieurs promoteurs la faisabilité et la viabilité du projet élaboré par les élus. Cette première approche a permis en octobre 2015 de retenir parmi plusieurs propositions un promoteur et ses partenaires.

LinKcity, s'est distingué sur la programmation des logements. Là où les autres promoteurs proposaient de l'accession, *LinKcity* a présenté une opération en locatif libre et social. Pour la résidence personnes âgées, ils ont identifié l'*OPAC38* afin d'assurer la gestion locative et l'*ADMR* pour la partie services dédiés aux personnes âgées.

La concertation

Elle passe par un groupe d'élus en charge du projet et également par une concertation avec les administrés : 2 samedis sans rendez vous (31 janvier et 30 mai 2015), un questionnaire distribué et une adresse mail pour recenser les idées. **Le partage avec l'ensemble des élus est programmé le 15 juin.**



PROJET BUREAU DE TABAC

Bernin pourra rouvrir son tabac-journaux :

- La direction régionale des douanes et droits indirects de Chambéry a lancé une « procédure de transfert de débit de tabac ordinaire permanent pour l'implantation d'un débit de tabac » sur la commune de Bernin.

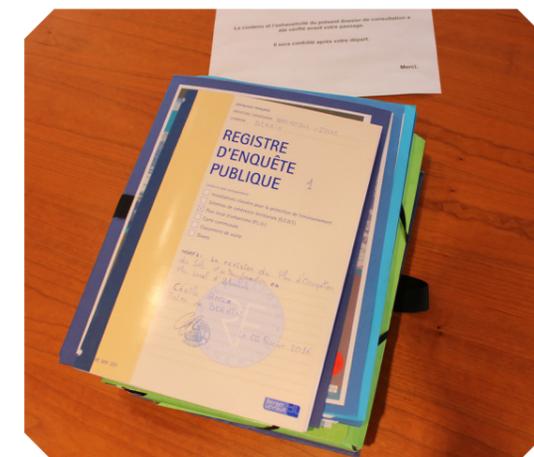
Les débitants de tabac en exercice dans le département de l'Isère peuvent transmettre ou déposer leur candidature sur papier libre à la direction régionale des douanes et droits indirects de Chambéry **du 15 avril au 14 juillet 2016.**

- Après un premier appel à candidature réservé aux débitants de tabac en exercice la **procédure d'appel à candidature est ouverte à tous.** Pour en savoir plus, rendez vous sur le site internet de la commune : www.bernin.fr ou directement à l'accueil de la mairie.

> Le PLU est achevé

En 2015 la concertation a continué avec les commissions extra-municipales et l'AURG jusqu'à l'arrêt du projet, voté le 8 juillet par le conseil municipal. Ensuite les PPA (personnes publiques associées) ont été consultées et disposaient d'un délai de réponse de 3 mois à partir de la notification.

Puis le tribunal a désigné un commissaire enquêteur et l'enquête publique a pu débuter du 16 février au 18 mars 2016.



La mairie a organisé une dernière **réunion publique** (55 participants) **le 25 mai dernier** afin d'informer les habitants de la teneur du rapport du commissaire enquêteur pour arriver à l'**approbation** du projet PLU **le 8 juin 2016.**

MAIRIE

RD 1090 - 38190 Bernin
Tél. 04 76 92 07 40
Fax 04 76 08 97 22
Courriel : mairie@bernin.fr

Ouverture au public :

- Lundi de 14 h à 17 h 30
- Mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h

(agence postale + permanence mairie pour le retrait de formulaires et les cartes d'identité)

CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

Tél. 04 76 08 88 41

CCAS

Centre communal d'action sociale

Tél. 04 76 92 35 57
Courriel : ccas@bernin.fr

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Tél. 04 76 08 86 82
Réservation Cantine/périscolaire :
04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09
Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

ÉCOLE MATERNELLE

Tél. 04 76 08 85 42

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. 04 76 08 12 40

POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 76 13 24 56
Courriel : police.municipale@bernin.fr

OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.).

Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements).
Contact : 04 76 92 07 40



> **POMPIERS** : 18

> **SAMU** : 15

> **CENTRE ANTIPOISON** : 04 72 11 69 11 (Lyon)

> **GENDARMERIE** : 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)

> **ErDF** : 0 810 050 333 - Conseil clientèle

> **ErDF** : 0 820 333 338 - Dépannage

> **GrDF** : 0 810 224 000 - Conseil clientèle

> **GrDF** : 0 800 47 33 33 - Dépannage

> **Véolia eau** : 09 69 32 34 58

> **Abeille Dauphinoise** : 06 12 86 12 48
(pour la récupération des essaims)

NUISANCES

BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.
Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

SERVICES INTERCOMMUNAUX

LE GRÉSIVAUDAN COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le lundi (poubelle traditionnelle) et mardi (poubelle « je trie ») de 4 h à 12 h.

DÉCHÈTERIES

- Crolles : (rue des Frères Montgolfier) ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- St-Ismier (chemin de Vergibillon) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- Le Touvet (La Prat) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45.

COLLECTE DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

À déposer dans des sacs à la déchèterie le mercredi et le vendredi de 8 h à 16 h.

VERRES ET PAPIERS

Les points de collecte de la commune sont situés à l'entrée du village du côté de Crolles, devant les courts de tennis, sur le chemin des Communaux, devant la salle des fêtes, dans le parc technologique et devant l'école.
Infos : 04 76 08 03 03.

CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

TÉL. 04 76 92 10 56

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, vendredi de 12 h à 13 h 45 et de 19 h 15 à 22 h • Mardi de 12 h à 13 h 45 et de 20 h 15 à 22 h • Mercredi de 11 h 15 à 15 h 45 • Jeudi de 12 h à 13 h 45 • Samedi de 12 h à 18 h • Dimanche de 9 h à 17 h
www.le-gresivaudan.fr

ASSAINISSEMENT (EAUX USÉES)

Astreinte urgente 7j/7j et 24h/24h :
04 76 61 39 34 (VEOLIA)
Renseignements réseaux :
04 76 52 52 28 (SIZOV).

CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement sur les démarches juridiques ou administratives à effectuer. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie. Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier (04 76 52 52 25).

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Un service postal est assuré à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture.

Vous pouvez retirer vos colis et recommandés et affranchir votre courrier. Vente de timbres et emballages (colis).

URBANISME

Tél. 04 76 92 35 59
Courriel : urbanisme@bernin.fr
Accueil sur rendez-vous

PHARMACIE DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de gardes vous pouvez également appeler le **3915** (numéro national - 0,15 € TTC par minute).

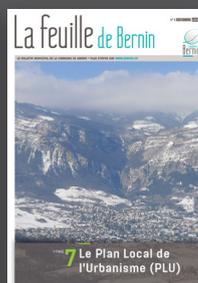
- Le 19 juin : Pharmacie De l'Orchidée (Lancey)
- Le 26 juin : Pharmacie Djian (St-Ismier)
- Le 3 juillet : Pharmacie Silvestre (Domène)
- Le 10 juillet : Pharmacie Luu Duc (Crolles)
- Le 14 juillet : Pharmacie Belle Étoile (Crolles)
- Le 17 juillet : Pharmacie de Bernin
- Le 24 juillet : Pharmacie de Brignoud
- Le 31 juillet : Pharmacie Centrale (Domène)
- Le 7 août : Pharmacie des Charmanches (Crolles)
- Les 14-15 août : Pharmacie Ferradou (Le Versoud)

MÉDECIN DE GARDE : 15

PÉDIATRE DE GARDE : En semaine (nuit et jour) 04 76 70 70 00
Le week-end et jours fériés 04 76 70 89 03



BULLETINS MUNICIPAUX



> BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

Tél. 04 76 08 89 34

Courriel : bibliotheque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30
- Vendredi de 16 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h

Ouverture hors période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h 30